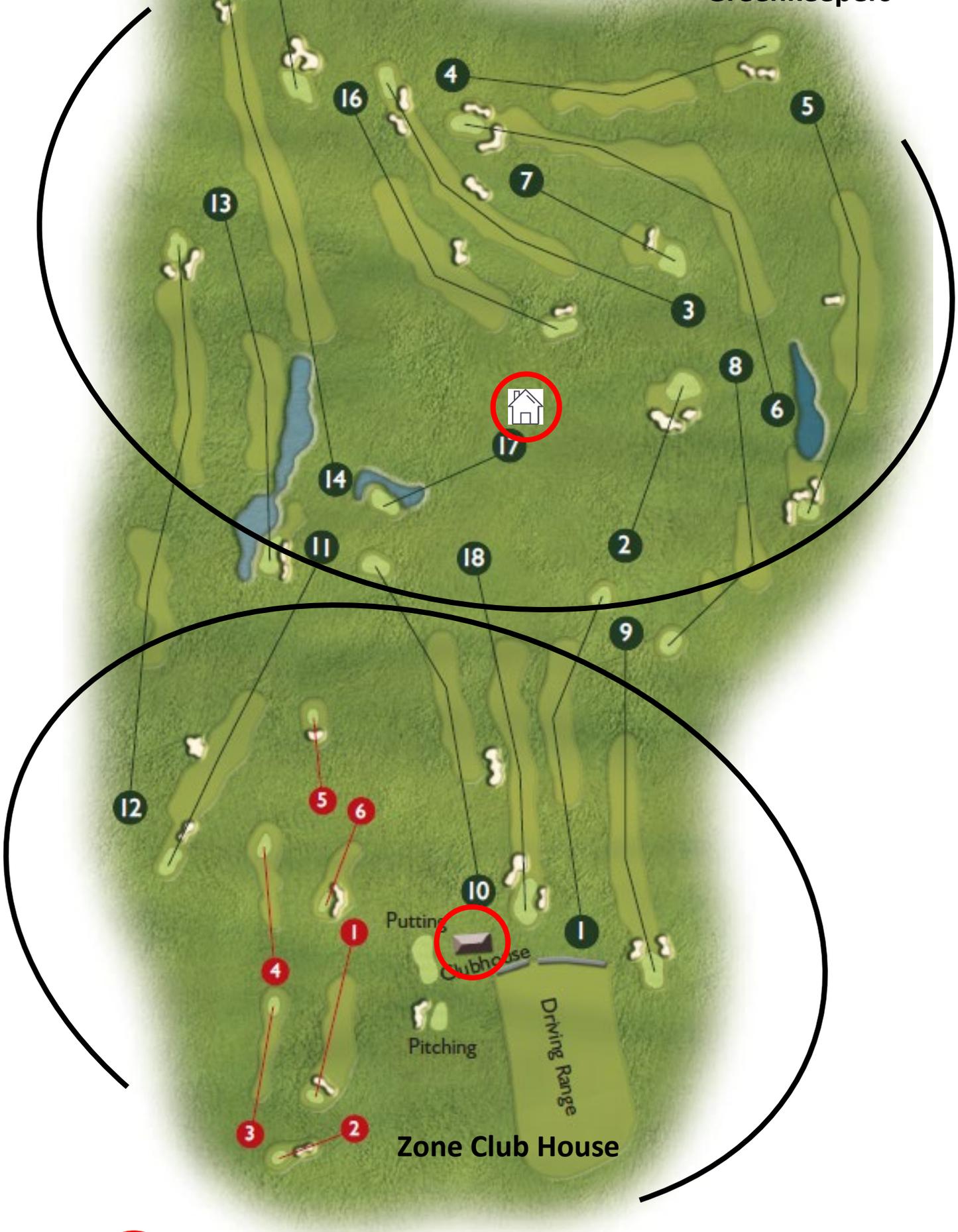
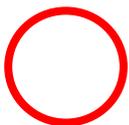




**Zone ferme
Greenkeepers**



Zone Club House



Bâtiments pour vous abriter en cas d'orages

En cas d'orages, interrompez le jeu et cherchez un abri !

Chaque joueur est responsable de sa propre sécurité et peut arrêter le jeu conformément à la règle 5.7a s'il se sent menacé par la foudre.

Quand est-ce qu'il y a un risque réel ?

Il y a un véritable danger d'être foudroyé si vous comptez moins de 10 secondes entre l'éclair et le tonnerre.

Que faire ?

Arrêtez immédiatement le jeu et abandonnez votre matériel et votre parapluie !

Veillez-vous rendre au club-house ou mettez-vous à l'abri aux endroits mentionnés sur le plan de protection. En chemin, allez-y individuellement, évitez les endroits surélevés, gardez de la distance avec les arbres et ne touchez pas de clôtures.

Ne prenez pas l'équipement au refuge.

A éviter :

- Les arbres isolés
- L'eau (étangs, lacs)
- Les zones surélevées
- Les objets métalliques

Cherchez :

- De grands bâtiments permanents
- Des véhicules complètement fermés
- Des cuvettes / creux

Le personnel du Golf de Lavaux peut sonner la corne de brume afin d'assurer la bonne marche et l'organisation du jeu.

En compétition officielle* le personnel du Golf de Lavaux sonne la corne de brume afin d'interrompre le jeu ainsi que pour signifier la reprise selon la règle suivante :

- Une fois = interruption immédiate du jeu
- Deux fois = reprise du jeu
- Trois fois = annulation de la compétition et retour au club-house

La foudre est un risque réel, soyez prudents !

Le Golf de Lavaux décline toute responsabilité dans le cas où ces règles ne seraient pas respectées.

Golf de Lavaux

**(publiée dans le calendrier du Golf de Lavaux)*